



Novembre 2015

**ZOOMSUR**

## L'espace public bisontin : créateur de lien social

Les individus donnent du sens aux espaces et les transforment en lieux de vie et d'interactions sociales. L'appréciation et l'appropriation de l'espace public leur appartient. Néanmoins, la manière dont ces espaces sont vécus par les usagers dépend en grande partie de leur intégration dans un système urbain cohérent. Selon son degré d'aménagement, sa localisation dans le tissu urbain, sa proximité à des équipements ou des activités, le moment de la journée ou de la semaine... les usagers s'approprient différemment des espaces.

L'AudaB s'est saisie de cette question, tout en intégrant la richesse patrimoniale omniprésente dans le territoire bisontin, pour développer une analyse socio-urbaine concernant les espaces publics de Besançon et son agglomération. Douze lieux de différentes natures ont été choisis pour analyser leur fonctionnement et leur fréquentation, afin d'appréhender leurs qualités et, dans certains cas, pour imaginer des adaptations qui faciliteraient la réappropriation de ces lieux par les individus, en les rendant plus proches des réalités pratiques du quotidien.

## L'espace public : espace vécu et lieu de rencontre

L'espace public a toujours eu un rôle social prédominant dans les villes européennes. Ces espaces non-bâti, délimités par le bâti qui les entoure, ont permis des interactions sociales les plus diverses selon les activités, us et coutumes de chaque époque et de chaque endroit. Dans les villes anciennes ils ont évolué dans leur forme et leurs finitions (revêtements de sols, aménagement de rampes, plantations, mobilier, signalétique, éclairage...) afin de répondre aux besoins de la ville moderne et contemporaine. Dans les extensions urbaines du XX<sup>ème</sup> siècle ils ont été conçus sous un angle technique et fonctionnel, orientés vers la distinction des flux piétons et automobiles, voire privilégiant la place de ces dernières. Dans les dernières décennies, dans un contexte post-industriel, de mondialisation et de dématérialisation des échanges, la vocation des espaces publics a évolué, ainsi que la vision des urbanistes, architectes et sociologues.

D'un côté, la multimodalité des transports et le partage de l'espace public sont devenus essentiels ; de l'autre, le besoin de redonner du sens à des espaces parfois dépourvus de leurs fonctions précédentes est de plus en plus présent... En parallèle, les usagers s'approprient spontanément des espaces et des éléments architecturaux et urbains (escaliers, poteaux, plots béton), souvent non prévus pour la détente ou la rencontre, et les collectivités cherchent à susciter l'intérêt pour l'espace public à travers des démarches participatives, des interventions éphémères, l'insertion de l'art urbain. Finalement, dans un contexte de crise économique, environnementale et sociale, il est aussi essentiel d'optimiser le fonctionnement et la gestion des espaces en termes de sécurité pour les usagers, de coûts de maintenance pour les collectivités et d'impact des aménagements sur l'environnement.

### Comment co-produire l'espace urbain ?

Dans une société de consommation, certains espaces publics tendent à perdre ou à banaliser leur caractère anthropologique. Face à ce constat, la question de la place de l'utilisateur dans la conception de l'espace public est devenue primordiale. Ce mouvement, venu des Etats-Unis, est connu sous le nom de 'placemaking' (fabrication de lieux) et prend de plus en plus d'ampleur en Europe.

L'implication de l'individu dans la création des lieux revient donc au cœur de la production des espaces publics à travers des démarches expérimentales qui vont de la simple observation à la mise en place d'installations éphémères (art urbain, mobilier temporaire...) et à l'organisation d'activités participatives, en passant par la réalisation d'enquêtes auprès des usagers.

#### INITIATIVES EUROPÉENNES



**ESTONOESUNSOLAR** Zaragoza [Espagne]  
Initiative citoyenne d'appropriation des espaces en friche



**ECOSISTEMA URBANO** Madrid [Espagne]  
Cabinet d'architectes



**POCKET PARKS** Londres [U.K.]  
Programme pour l'aménagement des espaces publics de petite échelle

#### INITIATIVES À BESANÇON

Besançon est un bon exemple en termes d'appropriation de l'espace public à travers des manifestations diverses (marchés, festivals, concerts...). L'activité culturelle est de plus en plus liée aux espaces publics, et ce, grâce aux initiatives associatives et au soutien de la Ville de Besançon. Par exemple, les friches des Près-de-Vaux accueillent des événements artistiques et culturels en plein air et la place du Maréchal de Lattre de Tassigny

accueille depuis 2014 le festival d'arts de rue 'Du bitume et des plumes'. Autres manifestations, comme celle organisée par le collectif 'Alternatiba', mêlent engagement citoyen (lutte contre le réchauffement climatique) et divertissement (concerts, buvette). Finalement, 'Bien Urbain' invite des artistes à intervenir dans la ville en donnant vie aux murs aveugles et aux coins des rues avec leurs oeuvres.

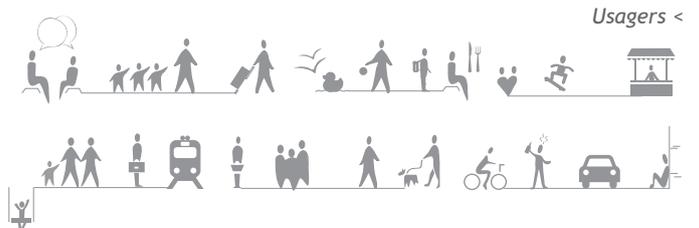
# L'observation des espaces publics bisontins

L'analyse des espaces publics bisontins montre une grande diversité : échelles, usages et usagers, caractère minéral ou végétal, paysagement, degré d'aménagement et mobilier urbain. Malgré un manque relatif d'équipements de confort ou d'éléments d'agrément (bancs, points d'eau, zones protégées du soleil ou de la pluie), les bisontins occupent et s'approprient

davantage les lieux quand ils trouvent d'autres fonctions urbaines à proximité ou une qualité particulière quelconque dans l'espace, comme par exemple : le paysage et les vues panoramiques, le caractère intimiste ou la réalisation de manifestations. L'esprit inventif et libre des usagers vient compléter parfois les manques existants.

## Usagers

Ils sont l'élément essentiel pour la fabrication des lieux de vie. Divers profils d'usagers occupent les espaces publics bisontins, néanmoins une sous-fréquentation des personnes âgées est constatée.



## Usages

Le caractère des espaces publics bisontins est défini par différents usages : réaliser des activités sportives et de loisirs, se détendre, rencontrer les autres, se déplacer, bénéficier des services urbains essentiels (se garer, trier ses déchets, prendre un vélo en libre-service...).



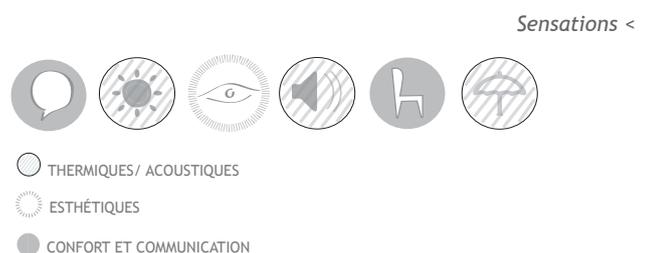
## Équipements environnants

La fréquentation des espaces publics est souvent conditionnée par la présence d'équipements à proximité. En effet, les usagers et les utilisateurs de ces équipements deviennent, presque par défaut, les usagers des espaces publics voisins.



## Sensations

Le territoire bisontin est riche au niveau du paysage et du patrimoine architectural, procurant ainsi différents types de sensations aux habitants. Bien qu'il y ait une part de subjectivité dans l'appréciation de cet environnement, l'association entre les sources des sensations, la fréquentation des espaces publics et les usages spontanés, donne un bon indicateur de ce que le bisontin cherche et apprécie dans un endroit spécifique et à un moment donné.

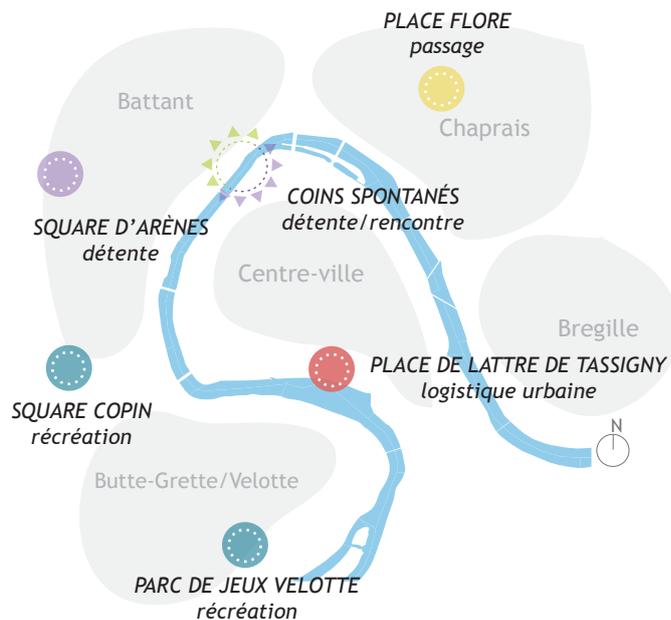


*'Si un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu.'*

Marc Augé, ethnologue et anthropologue  
Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité

## L'appropriation citoyenne spontanée de l'espace

Cet échantillon d'espaces publics bisontins met en lumière l'adéquation naturelle entre les usages, le caractère de chaque espace et sa fréquentation. Les processus suivis pour la 'fabrication de ces lieux' ont été sans doute très différents pour chacun d'entre eux, néanmoins, chaque profil d'usager trouve sa place et contribue à leur donner du sens.



LES COINS SPONTANÉS  
Besançon [F.1]



Ces espaces d'occupation spontanée existent partout dans la ville. Il s'agit d'escaliers d'églises, bordures de fortifications et de fontaines, garde-corps de ponts, frontages de rues... Chacun s'approprie différemment ces espaces.



SQUARE D'ARÈNES  
Besançon / Centre-ville élargi [F.4]



Espace vert issu des fortifications Vauban (XVII<sup>ème</sup> siècle). Malgré le manque de mobilier, le bruit généré par l'axe de circulation proche, la pente du terrain et la forte présence de la voiture (grandes emprises de parkings), le caractère ombragé et discret de cet espace, qui offre en parallèle une ouverture visuelle vers le paysage bisontin, attire un public jeune en provenance des établissements d'éducation voisins.



### LOCALISATION DES ESPACES PUBLICS

[F.n°] : Fiche d'analyse de l'existant

NB : Une fiche de fonctionnement de chacun de ces espaces est à disposition des membres de l'AudaB [sur demande]

# public bisontin

PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY  
Besançon / Centre-ville  
[F.2]



Cet espace public du quartier à caractère multifonctionnel est un bon exemple d'appropriation spontanée des habitants. Il présente une accumulation des mobiliers et signalétiques de différentes époques (parking, point d'apport volontaire de déchets recyclables, VéloCité, bancs...), et accueille des manifestations diverses (marché bio hebdomadaire, festivals culturels).



PLACE FLORE  
Besançon / Centre-ville élargi  
[F.3]



Espace réaménagé afin d'accueillir le passage du tramway et assurer en parallèle l'intermodalité avec les bus et les flux de véhicules, cet espace est un lieu d'échanges entre différents types de flux, un lieu de passage et d'attente, qui offre un bon niveau de mobilier et une certaine qualité esthétique.



SQUARE COPIN  
Besançon / Centre-ville élargi  
[F.5]



Espace vert de quartier, il offre une petite aire de jeux pour les enfants, des bancs pour se reposer et des arbres pour créer une ambiance paisible, relativement isolée des nuisances de l'axe de circulation proche (boulevard Charles de Gaulle).



PARC DE JEUX DE VELOTTE  
Besançon  
[F.6]

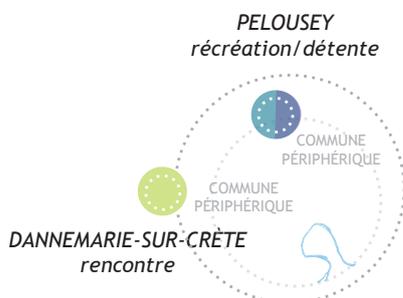
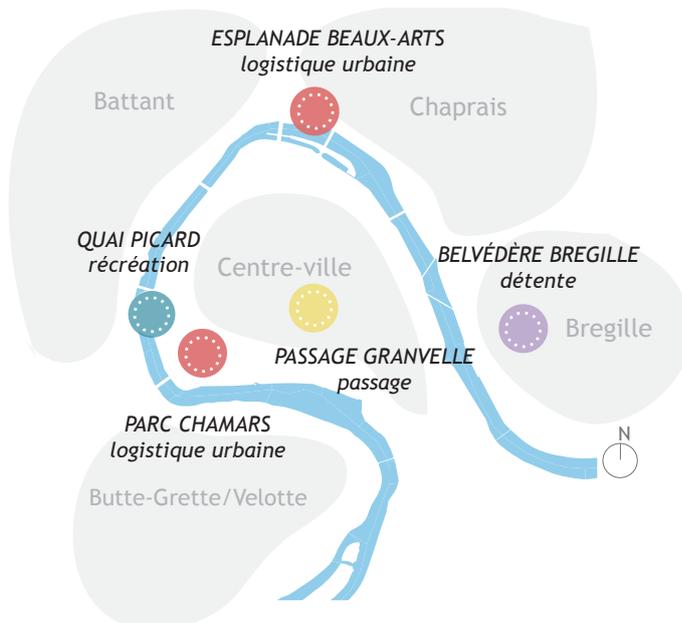


Il s'agit d'un parc de récréation intergénérationnel au bord du Doubs, de la véloroute et d'une zone pavillonnaire. Son positionnement stratégique, le cadre, la qualité et la diversité des équipements (jeux pour enfants, appareils de gymnastique pour adultes...) attirent non seulement les habitants du secteur, mais aussi des visiteurs.



## Imaginons la revalorisation des espaces à fort

Ces espaces, malgré leurs qualités intrinsèques engendrées par le cadre naturel et / ou architectural et leur emplacement privilégié au carrefour de différentes fonctions urbaines, sont actuellement peu fréquentés, sous-estimés au niveau des usages possibles, ou manquent de lisibilité dans le maillage urbain... Les photomontages ci-après ont pour objet d'éveiller l'imagination en montrant des scénarios fictifs. Ces images proposent des aménagements fondés sur les principes d'adaptabilité et de réversibilité, dans une logique de développement durable et de 'placemaking'. Elles évoquent l'art urbain, des installations éphémères, du mobilier recyclé, des usages temporaires ou saisonniers, des aménagements paysagers et participatifs...



### LOCALISATION DES ESPACES PUBLICS

[Fl.n°] : Fiche d'analyse et idées d'intervention

NB : Une fiche de fonctionnement de chacun de ces espaces est à disposition des membres de l'AudaB [sur demande]

BELVÈDÈRE DE BREGILLE  
Besançon  
[Fl.7]



Le fort de Bregille offre un panorama magnifique vers le paysage urbain et naturel bisontin. Cet espace constitue un point d'étape important dans le parcours des sentiers de Bregille et offre des espaces aux groupes de pique-niqueurs.

> Ce vaste espace est pourtant sous-équipé et son rapport avec le patrimoine architectural n'est pas valorisé. Parmi les idées proposées se trouvent l'utilisation d'un mobilier bien intégré dans le paysage et la possibilité d'usage de structures éphémères pour créer divers points d'activités.



Vue des espaces devant le Fort de Bregille <

ESPACES DE VIE COMMUNALE  
Grand Besançon / Dannemarie-sur-Crète  
[Fl.8]



La commune de Dannemarie-sur-Crète compte de grandes emprises d'espaces publics : terrain de football désaffecté, parking et esplanade sans vocation particulière.

> Ces espaces montrent un grand potentiel pour un développement participatif, en lien avec les services communaux existants. Le photomontage ci-dessous exprime l'idée de compléter l'aménagement de l'esplanade avec une connexion en gradins et la création d'une aire de jeux. Le terrain de football, quant à lui, pourrait accueillir des manifestations temporaires de différente nature et des jardins partagés.



Esplanade aménagée en aire de jeux <

# potentiel humain



Elles offrent un cadre urbain et naturel remarquable autour du centre-ville de Besançon. Néanmoins, certains espaces sont en friche, d'autres occupés par la voiture.

> Les berges basses du quai Veil Picard, entre la Cité Canot et Saint-Jacques, pourraient accueillir des usages divers pendant la période estivale grâce à l'installation de mobilier temporaire et le traitement qualitatif du bord de la rivière.

> L'esplanade du parking Marché Beaux-Arts, libérée du supermarché restitué aux Passages Pasteur, donne l'occasion de réinventer la vocation de ce lieu. Ici les interventions se centrent sur le recyclage des structures pré-fabriquées pour dessiner un site protégé et ouvert destiné aux manifestations diverses, potentiellement en rapport avec la vie culturelle bisontine.



Plate-forme minérale du Quai Veil Picard <



Structure recyclée du supermarché au bord du Doubs <



La commune de Pelousey est dotée de plusieurs équipements en lien avec l'eau dans l'espace public : fontaines et ancien lavoir. Elle compte aussi une zone de loisirs appréciée par les habitants.

> L'articulation entre ces espaces offre la possibilité d'inciter les parcours piétons au sein de la commune et les usages spontanés autour des fontaines. Dans ce cas, l'action se focalise sur des interventions visant à améliorer la qualité des liaisons piétonnières, comme par exemple : l'augmentation de la largeur des trottoirs, l'insertion d'une bande végétale entre la chaussée et le trottoir, la plantation ponctuelle d'arbres pour rendre plus agréable la promenade.



Chemin de connexion vers la Mairie de Pelousey <



Connexion entre le Lavoir de Pelousey et la zone de loisirs <

## Imaginons la revalorisation des espaces à fort potentiel humain (suite)

**PASSAGE GRANVELLE**  
Besançon / Centre-ville  
[FI.11]



Liaison piétonne entre la rue de la Préfecture et la Grande Rue à l'intérieur d'un îlot historique et au cœur de l'ancien couvent des Grands Carmes (actuellement occupé par des locaux professionnels et des logements).

> L'affectation de nouveaux usages dans l'ancien cloître, utilisé actuellement comme parking, offre la possibilité de donner du sens à ce patrimoine. D'une part, l'aménagement végétal de l'espace central peut agrémenter le lieu, tout en retrouvant l'allure d'autrefois. D'autre part, les galeries peuvent accueillir, par exemple, une cafétéria et une mini bibliothèque. La mise en place d'un mobilier souple peut permettre le repos, la lecture ou la conversation.



*Cloître de l'ancien couvent avec des manifestations ponctuelles <*



*Point de détente et repos dans les galeries du cloître <*

**PARC CHAMARS**  
Besançon / Centre-ville  
[FI.12]



Poumon vert de la Boucle, cette promenade historique accueille différentes fonctions (sports, parking, arrêt du tramway...), mais ses espaces verts et de promenade sont sous-utilisés (peut-être parce qu'ils se trouvent relativement déconnectés du maillage urbain ou du fait de la présence prégnante de la voiture)

> Plusieurs alternatives semblent possibles pour susciter l'envie d'utiliser cet espace : la mise en place de structures naturelles (bois brut) à taille humaine pour se sentir protégé et permettre le développement d'activités diverses, l'installation de mobilier urbain et de toilettes publiques, l'utilisation nocturne et pendant les vacances scolaires du parking pour des manifestations de différents types avec d'éventuelles installations éphémères.



*Structures naturelles et mobilier urbain pour attirer les usagers <*



*Diversité d'usages  
vue diurne (parking) et vue nocturne (manifestations) <*



**AudaB**  
Hôtel Jouffroy - 1 rue du Grand Charmont BP 509  
25026 Besançon Cedex  
Tél. 03 81 21 33 00 Fax 03 81 21 32 99  
Email : [contact@audab.org](mailto:contact@audab.org) Site : [www.audab.org](http://www.audab.org)

Directeur de la publication : Michel Rouget

Rédaction et conception graphique : Blanca Elena Benavides, María Elena Gómez

ISSN 1965-1600 - Dépôt légal : Novembre 2015

Photos : AudaB